



La Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Vienne recherche :

1 Stagiaire

Suivi avifaune de plaine (Outarde, Busards...) Analyse des données espèces et d'assolement (MAE) dans les plaines du Mirebalais-Neuvillois

- **Contexte** : La LPO Vienne participe depuis 1996 au recensement national des mâles chanteurs d'Outarde canepetière. Ce protocole mis en place par le CNRS permet de dresser un état des lieux des populations d'outarde au niveau national et d'analyser l'évolution des effectifs. De nombreuses données d'assolement (en particulier MAE) mais aussi des données relatives à l'ensemble de l'avifaune de plaine sont disponibles. Le stagiaire participera à la mise en œuvre des protocoles de suivis de 2015 et aura également pour mission d'analyser les données historiques disponibles.
- **Période de stage** : 6 mois => 1^{er} mars – 31 août 2015 (ou 15 mars – 15 septembre)
- **Description du stage** :

Le stage se déroulera en 4 temps :

 - mars-avril seront principalement dédiés à la bibliographie et à l'appropriation de la problématique de la conservation et du suivi de l'avifaune des plaines céréalières + appropriation des données historiques disponibles + un temps de formation à la l'ornithologie est également prévu.
 - mai sera dédié à la mise en œuvre du protocole de suivi de l'avifaune de plaine (point d'écoute)
 - juin permettra de finaliser la saisie des données et de participer ponctuellement à la recherche et protection des nids de busards.
 - juillet-août seront eux consacrés à l'analyse de données et à la rédaction du rapport.

Le stagiaire sera encadré pour l'ensemble de son travail par les salariés en charge de ces dossiers et de la direction.
- **Compétences requises** :
 - Formation en Écologie (niveau M2)
 - **Goût prononcé pour le travail de terrain et l'analyse de données**
 - Autonomie et bon relationnel
 - Connaissance des logiciels Excel, QGIS/MapInfo, R
 - Des connaissances ornithologiques seraient un plus
- **Encadrement** : la LPO Vienne s'engage à assurer l'encadrement des stagiaires pour l'organisation de leur travail, en fournissant un appui technique et méthodologique (ressources bibliographiques, utilisation des logiciels carto...).
- **Déplacements** : **Permis B + Véhicule personnel indispensable**
(Remboursement des déplacements – 0,38 € / km)
- **Gratification** : selon législation en vigueur



La Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Vienne recherche :

Un stagiaire

...pour le recensement de l'Outarde canepetière et la recherche des nids de busards dans les plaines du Mirebalais-Neuvillois

- **Contexte :** La LPO Vienne participe depuis 1996 au recensement national des mâles chanteurs d'Outarde canepetière. Ce protocole mis en place par le CNRS permet de dresser un état des lieux des populations d'outarde au niveau national et d'analyser l'évolution des effectifs.

- **Période de stage :** Idéalement 3 mois => 15 avril – 15 juillet 2015

- **Description du stage :** le stagiaire aura pour mission :

- De préparer la cartographie de terrain (avril)
- De se former à la reconnaissance visuelle et auditive des oiseaux des plaines céréalières (avril)
- De recenser les mâles chanteurs d'Outarde canepetière selon un protocole de point d'écoute. (mai)
- De saisir / cartographier les données recueillies (mai-juillet).
- De participer à la recherche des nids de busards avec les bénévoles (juin-juillet)

Selon le niveau et les attentes du stagiaire un temps d'analyse des données pourra également être prévu en juin-juillet.

L'ensemble du travail sera réalisé par le stagiaire sous la houlette du salarié chargé de ce dossier et de la direction.

- **Compétences requises :**

- Formation en Écologie (L3 / M1)
- **Goût prononcé pour le travail de terrain**
- Autonomie et bon relationnel
- Des connaissances ornithologiques seraient un plus

- **Encadrement :** la LPO Vienne s'engage à assurer l'encadrement du stagiaire pour l'organisation de leur travail, en fournissant un appui technique et méthodologique (ressources bibliographiques, ornithologiques, utilisation des logiciels Excel/Carto...).

- **Déplacements :** Permis B + Véhicule personnel indispensable
(Remboursement des déplacements – 0,38 € / km)

- **Gratification :** selon législation en vigueur